

Le conflit du textile à Roubaix-Tourcoing

UN CABARETIER DE ROSENDAEL tue sa femme d'un coup de revolver et se suicide sous les yeux épouvantés de ses deux enfants

LE DOCTEUR LAGET DEVANT LES ASSISES

Le drame du fort de Bersillies, à Maubeuge

Dernière Heure Renseignements commerciaux



UNE VUE DU CORTÈGE UNITAIRE, A ROUBAIX (Derrière les dirigeants, la section féminine)

Actualité: Il a été approuvé des résolutions qui permettent de considérer que la mesure de hausse prévue de 10 % est exorbitante. Ce point pourra sans doute être fixé avec certitude, ce qui est très important. Il reste la question de la prime de présence, et c'est le problème actuel qui se pose. Cette prime peut être considérée comme de nature à être incorporée au salaire et payée en même temps que lui, suivant la déclaration de M. Pierre Laval.

Le communiqué de M. Lef. paru dans la presse le 3 juin. Les délégués belges, en accord avec leurs camarades français, ont déclaré qu'ils restent étrangers au mouvement gréviste et qu'ils en laissent l'entière direction aux organisations syndicales françaises. De plus, les syndicats socialistes belges ne se rendent pas, dit-on dans les milieux nationalistes, à la proposition d'entreprendre une action commune le 4 juin. Le Comité inter-syndical de grève annonce pour vendredi prochain une manifestation avec cortège.

A ROUBAIX

Un cortège unitaire s'est formé mercredi après-midi, à 15 heures, place de la Gare et prit le départ peu après. Les manifestants, un nombre d'environ huit cents, se rendirent à la Préfecture, boulevard de Strasbourg, et après avoir défilé devant le préfet, ils arborèrent des banderoles, dont l'une des Jeunes Femmes unitaires, et des drapeaux. Possédant des hymnes révolutionnaires, les manifestants défilèrent par les rues de la Gare, Jacquard, de France, des Arènes, Moyenne, place du Progrès, rue Voltaire, de Flandre, Daubenton et boulevard de Metz.

A LEERS-NORD

Un contingent de six gendarmes, parmi lesquels se trouvent les gendarmes Wattelet et Sédant, amoncement en résidence à Leers-Nord, est venu renforcer la brigade de gendarmerie du canton pour la surveillance de la frontière.

A TOURCOING

La journée de mercredi a été particulièrement calme. Au cours de l'après-midi, les syndicats unitaires se sont promenes en cortège dans les rues de la ville. Aucun incident n'a eu lieu.

A HALLUIN

Mercredi, à Halluin, a eu lieu au terrain des Sports, rue de l'Atelier, une réunion au cours de laquelle MM. Bostoen et Descloux ont pris la parole. Ensuite a eu lieu une distribution de petits cadeaux. Environ 300 personnes assistèrent à la réunion.

A RONCQ

Une réunion publique a été tenue mercredi, à Roncq, au cours de laquelle M. Vermeir a pris la parole. Environ 450 personnes ont participé aux débats de la soirée.

A MOUSCRON

Les ouvriers du textile de la région ont été convoqués à Mouscron, le 3 juin, pour assister à une réunion publique. Environ 500 personnes ont participé à la manifestation.

A L'Exposition coloniale

Paris, 3 juin. — Mercredi matin a été solennellement inaugurée l'Exposition coloniale, la pavillon des Missions, en présence de S. E. M. de Moncel, ministre de l'Intérieur, et de M. Paul Reynaud, ministre des Colonies, de l'ambassadeur de France à Londres, et de nombreuses personnalités.

LA LEGION D'HONNEUR AUX MUTILES DE 100 0 0

Paris, 3 juin. — La Commission de l'armée réunit sous la présidence de M. Fabry, a approuvé un rapport de M. Bortol sur le projet de loi tendant à nommer au à promouvoir dans la Légion d'honneur, les militaires de 100 0 0, à titre définitif, pour infirmités résultant de blessures de guerre. Elle a adopté l'annexion de ces militaires à la Légion d'honneur, les militaires de 100 0 0, à titre définitif, le 10 ou de l'art. 12, le 10 du 31 mars 1919.

Les yeux bandés, l'homme au sixième sens (?) va conduire une auto

Bordeaux, 3 juin. — On annonce que va avoir lieu à Cognac, une expérience particulièrement curieuse: un automobiliste, M. Gaston Ouvrier, les yeux bandés, conduira son auto dans diverses rues de la ville, même si ces rues sont encombrées. Comment peut-il arriver à ce résultat? M. Ouvrier a expliqué qu'en 1917, alors qu'il creusait une tranchée dans la Somme, il fut grièvement blessé. Il recut dix-sept débris d'obus, dont deux dans la tête. Les blessures à la tête lui enlevèrent toute faculté de penser et d'agir. Mais un jour, un phénomène se produisit: il retrouva la mémoire avec une acuité singulière. C'est ainsi qu'en fermant les yeux, il s'isolait mentalement et percevait la pensée des personnes placées près de lui. Par le plus grand des hasards, M. Gaston Ouvrier possédait donc pour ainsi dire un sixième sens. Il pouvait, sans le secours des yeux, avoir la nette perception des objets extérieurs. Ces sens ne développèrent ensuite au point qu'il obtint rapidement aux ordres qu'il lui fut donnés, sous condition qu'il soit isolé complètement du monde extérieur par le bandage des yeux.

Un triste spectacle

Entre temps, tandis que la police et un docteur alertés téléphoniquement s'occupaient sur les lieux, M. Henri Denys, père de Mme Cordier, vint dire bonjour à ses enfants, tout étonné de ne pas encore trouver ouvert le cabaret. Il décida de passer par la cour mais, comme la porte donnant derrière l'immeuble ne s'ouvrait qu'à demi, M. Denys poussa et découvrit le corps de sa fille étendue sur le carrelage, ne donnant plus signe de vie. Pénétrant plus avant, il vit dans la cuisine, également inerte sur le plancher, le corps de son gendre.

L'enfant relate le drame

La mort ayant fait son œuvre de part et d'autre, le docteur qui avait été mandé n'eut pas à intervenir. La jeune femme avait reçu juste entre les deux seins, une balle qui pénétra dans la région supérieure du thorax, avait provoqué une hémorragie interne. Quant à l'enfant, il était très malade, mais n'avait eu aucune blessure. On le plaça dans un lit et on le soigna. Les deux petits orphelins ont été confiés à leurs grands-parents.

« Papa a tué maman ! »

Mercredi, vers 6 h. M. et Mme Leblond qui habitent l'avenue des Indes, à l'est de Roubaix, ont été surpris par un bruit de tir. Ils coururent à la fenêtre et virent un homme et une femme se battre dans la cour. L'homme avait tiré sur la femme. Les deux petits orphelins ont été confiés à leurs grands-parents.

Un discours du Pape à propos des mesures prises contre les Associations de Jeunesse catholique

Cité du Vatican, 3 juin. — Le Pape en recevant les prêtres du Congrès de l'Association de la Vierge, le matin à 6 h., il avait vu que l'on avait publié un communiqué tendant à la dissolution immédiate de toutes les Associations de la jeunesse qui ne faisaient pas partie de l'œuvre nationale. Le Pape a dit qu'il ne pouvait pas approuver une telle mesure. Il a déclaré que les Associations de la jeunesse catholique ont pour but de servir Dieu et le prochain, et qu'elles ne doivent pas être considérées comme des organisations politiques.

Un enfant de dix ans vivait depuis trois mois à coté du cadavre de sa mère

Toulouse, 3 juin. — Depuis le mois de février dernier, M. Jean Galy, âgé de 40 ans, voyait de temps en temps une maison isolée du quartier de Castella, à Caraman (Haute-Garonne). Il avait pas été aperçu. On la savait habitée, attrahée de jalousie, et les voisins se contentaient de demander de temps en temps à son fils Edouard, âgé de dix ans, qui vivait dans la cour, s'il recevait de personnes étrangères. Le maire de Caraman, mis au courant de cette situation, décida d'interdire de faire admettre le gendarme dans une institution de protection de l'enfance. Ses démarches ayant échoué, il a résolu d'intervenir lui-même. Il a fait venir un médecin qui a constaté que l'enfant vivait dans une maison isolée, à coté du cadavre de sa mère.

Le VIII Congrès eucharistique national LILLE (DU 1^{er} AU 5 JUIN 1931)

La Journée des Enfants (2 juillet 1931)

Le programme social de la Journée des enfants que nous avons publié hier porte que la cérémonie du soir aura lieu à 14 h. 30.

Le VIII Congrès eucharistique national LILLE (DU 1^{er} AU 5 JUIN 1931)

Le programme social de la Journée des enfants que nous avons publié hier porte que la cérémonie du soir aura lieu à 14 h. 30.

Le VIII Congrès eucharistique national LILLE (DU 1^{er} AU 5 JUIN 1931)

Le programme social de la Journée des enfants que nous avons publié hier porte que la cérémonie du soir aura lieu à 14 h. 30.

Le VIII Congrès eucharistique national LILLE (DU 1^{er} AU 5 JUIN 1931)

Le programme social de la Journée des enfants que nous avons publié hier porte que la cérémonie du soir aura lieu à 14 h. 30.

Le VIII Congrès eucharistique national LILLE (DU 1^{er} AU 5 JUIN 1931)

Le programme social de la Journée des enfants que nous avons publié hier porte que la cérémonie du soir aura lieu à 14 h. 30.

Le VIII Congrès eucharistique national LILLE (DU 1^{er} AU 5 JUIN 1931)

Le programme social de la Journée des enfants que nous avons publié hier porte que la cérémonie du soir aura lieu à 14 h. 30.

Le VIII Congrès eucharistique national LILLE (DU 1^{er} AU 5 JUIN 1931)

Le programme social de la Journée des enfants que nous avons publié hier porte que la cérémonie du soir aura lieu à 14 h. 30.

Le VIII Congrès eucharistique national LILLE (DU 1^{er} AU 5 JUIN 1931)

Le programme social de la Journée des enfants que nous avons publié hier porte que la cérémonie du soir aura lieu à 14 h. 30.

L'ACCUSE SE DÉFEND APREMMENT

Une série de répliques sont échangées maintenant entre le président et l'accusé. Le président rappelle cette déclaration que fit le docteur Laget à l'instruction: — Vous avez dit: « Si le poison que l'on a découvert chez ma sœur Marie-Louise a été vraiment constaté, ce poison là a pu être délivré que par deux personnes: par ma mère ou par moi. »

L'ACCUSE SE DÉFEND APREMMENT

Une série de répliques sont échangées maintenant entre le président et l'accusé. Le président rappelle cette déclaration que fit le docteur Laget à l'instruction: — Vous avez dit: « Si le poison que l'on a découvert chez ma sœur Marie-Louise a été vraiment constaté, ce poison là a pu être délivré que par deux personnes: par ma mère ou par moi. »

L'ACCUSE SE DÉFEND APREMMENT

Une série de répliques sont échangées maintenant entre le président et l'accusé. Le président rappelle cette déclaration que fit le docteur Laget à l'instruction: — Vous avez dit: « Si le poison que l'on a découvert chez ma sœur Marie-Louise a été vraiment constaté, ce poison là a pu être délivré que par deux personnes: par ma mère ou par moi. »

L'ACCUSE SE DÉFEND APREMMENT

Une série de répliques sont échangées maintenant entre le président et l'accusé. Le président rappelle cette déclaration que fit le docteur Laget à l'instruction: — Vous avez dit: « Si le poison que l'on a découvert chez ma sœur Marie-Louise a été vraiment constaté, ce poison là a pu être délivré que par deux personnes: par ma mère ou par moi. »

L'ACCUSE SE DÉFEND APREMMENT

Une série de répliques sont échangées maintenant entre le président et l'accusé. Le président rappelle cette déclaration que fit le docteur Laget à l'instruction: — Vous avez dit: « Si le poison que l'on a découvert chez ma sœur Marie-Louise a été vraiment constaté, ce poison là a pu être délivré que par deux personnes: par ma mère ou par moi. »

L'ACCUSE SE DÉFEND APREMMENT

Une série de répliques sont échangées maintenant entre le président et l'accusé. Le président rappelle cette déclaration que fit le docteur Laget à l'instruction: — Vous avez dit: « Si le poison que l'on a découvert chez ma sœur Marie-Louise a été vraiment constaté, ce poison là a pu être délivré que par deux personnes: par ma mère ou par moi. »

L'ACCUSE SE DÉFEND APREMMENT

Une série de répliques sont échangées maintenant entre le président et l'accusé. Le président rappelle cette déclaration que fit le docteur Laget à l'instruction: — Vous avez dit: « Si le poison que l'on a découvert chez ma sœur Marie-Louise a été vraiment constaté, ce poison là a pu être délivré que par deux personnes: par ma mère ou par moi. »

L'ACCUSE SE DÉFEND APREMMENT

Une série de répliques sont échangées maintenant entre le président et l'accusé. Le président rappelle cette déclaration que fit le docteur Laget à l'instruction: — Vous avez dit: « Si le poison que l'on a découvert chez ma sœur Marie-Louise a été vraiment constaté, ce poison là a pu être délivré que par deux personnes: par ma mère ou par moi. »

L'ACCUSE SE DÉFEND APREMMENT

Une série de répliques sont échangées maintenant entre le président et l'accusé. Le président rappelle cette déclaration que fit le docteur Laget à l'instruction: — Vous avez dit: « Si le poison que l'on a découvert chez ma sœur Marie-Louise a été vraiment constaté, ce poison là a pu être délivré que par deux personnes: par ma mère ou par moi. »

L'ACCUSE SE DÉFEND APREMMENT

Une série de répliques sont échangées maintenant entre le président et l'accusé. Le président rappelle cette déclaration que fit le docteur Laget à l'instruction: — Vous avez dit: « Si le poison que l'on a découvert chez ma sœur Marie-Louise a été vraiment constaté, ce poison là a pu être délivré que par deux personnes: par ma mère ou par moi. »

L'ACCUSE SE DÉFEND APREMMENT

Une série de répliques sont échangées maintenant entre le président et l'accusé. Le président rappelle cette déclaration que fit le docteur Laget à l'instruction: — Vous avez dit: « Si le poison que l'on a découvert chez ma sœur Marie-Louise a été vraiment constaté, ce poison là a pu être délivré que par deux personnes: par ma mère ou par moi. »

L'ACCUSE SE DÉFEND APREMMENT

Une série de répliques sont échangées maintenant entre le président et l'accusé. Le président rappelle cette déclaration que fit le docteur Laget à l'instruction: — Vous avez dit: « Si le poison que l'on a découvert chez ma sœur Marie-Louise a été vraiment constaté, ce poison là a pu être délivré que par deux personnes: par ma mère ou par moi. »

L'ACCUSE SE DÉFEND APREMMENT

Une série de répliques sont échangées maintenant entre le président et l'accusé. Le président rappelle cette déclaration que fit le docteur Laget à l'instruction: — Vous avez dit: « Si le poison que l'on a découvert chez ma sœur Marie-Louise a été vraiment constaté, ce poison là a pu être délivré que par deux personnes: par ma mère ou par moi. »

L'ACCUSE SE DÉFEND APREMMENT

Une série de répliques sont échangées maintenant entre le président et l'accusé. Le président rappelle cette déclaration que fit le docteur Laget à l'instruction: — Vous avez dit: « Si le poison que l'on a découvert chez ma sœur Marie-Louise a été vraiment constaté, ce poison là a pu être délivré que par deux personnes: par ma mère ou par moi. »

L'ACCUSE SE DÉFEND APREMMENT

Une série de répliques sont échangées maintenant entre le président et l'accusé. Le président rappelle cette déclaration que fit le docteur Laget à l'instruction: — Vous avez dit: « Si le poison que l'on a découvert chez ma sœur Marie-Louise a été vraiment constaté, ce poison là a pu être délivré que par deux personnes: par ma mère ou par moi. »

LE DOCTEUR LAGET DEVANT LES ASSISES

Le docteur Laget, fils de l'ancien maire de la commune de Bersillies, dont le cadavre avait été retrouvé dans une casemate du fort, aurait pu avoir été victime d'un crime. Cette hypothèse est émise à la suite d'une enquête minutieuse menée rapidement et avec clarté par le procureur.

Le samedi 25 avril, Edmond Pesant débarqua à Maubeuge, en compagnie de son ami nommé Chimène. Après un voyage à Hamont, tous deux font quelques courses en ville. Chimène se rend notamment chez un armurier où il fait l'acquisition d'un revolver et d'un rasoir. Puis, il franchissent à pied la distance qui sépare Maubeuge de Bersillies, où ils arrivent assez tard dans la soirée.

Pour expliquer son voyage à M^{rs} Pesant, mère, Chimène raconte qu'il y va à la gare du Nord, son fils avait suivi avec un voyageur et qu'il lui avait paru tellement surexcité qu'il résolu de l'accompagner jusque chez elle pour éviter un malheur. La soirée se passa sans incident. Le lendemain, sur la demande de M^{rs} Pesant, les deux hommes vont acheter un morceau de viande à Villers-Sire-Nicolas et, après le dîner, décident une visite au fort. Dans la soirée, Chimène retourne seul.

Et Edmond, demande M^{rs} Pesant, qu'en avez-vous fait? — Et l'amal dément qu'Edmond Pesant est dans un état de surexcitation extrême.

On conçoit l'étonnement de la pauvre mère qui insiste pour que Chimène aille chercher son fils.

C'est alors que l'armurier, M. Martin, se souvient de la vente qu'il avait faite, en informa M. le commissaire de police qui, lui-même, avoua le fait. Une instruction fut ouverte à l'endroit du cadavre ordonné.

Nous espérons pouvoir résumer complètement ces faits dans un prochain numéro.

Les deux femmes et votre sœur ont été empoisonnées par de l'arsenic. Vous savez très bien que c'est la seule manière de faire mourir une femme.

Le docteur Laget, deuxième femme de l'accusé.

Dernière Heure Renseignements commerciaux

COTONS LIVERPOOL, 3 juin. Ventes, 5.000; importations, 7.500; Amérique, hausse 1; Brésilien, hausse 1; Egyptien, hausse 10 à 20.

NEW-YORK, 3 juin. Ventes, 5.000; importations, 7.500; Amérique, hausse 1; Brésilien, hausse 1; Egyptien, hausse 10 à 20.

NEW-YORK, 3 juin. Ventes, 5.000; importations, 7.500; Amérique, hausse 1; Brésilien, hausse 1; Egyptien, hausse 10 à 20.

NEW-YORK, 3 juin. Ventes, 5.000; importations, 7.500; Amérique, hausse 1; Brésilien, hausse 1; Egyptien, hausse 10 à 20.

NEW-YORK, 3 juin. Ventes, 5.000; importations, 7.500; Amérique, hausse 1; Brésilien, hausse 1; Egyptien, hausse 10 à 20.

NEW-YORK, 3 juin. Ventes, 5.000; importations, 7.500; Amérique, hausse 1; Brésilien, hausse 1; Egyptien, hausse 10 à 20.

NEW-YORK, 3 juin. Ventes, 5.000; importations, 7.500; Amérique, hausse 1; Brésilien, hausse 1; Egyptien, hausse 10 à 20.

NEW-YORK, 3 juin. Ventes, 5.000; importations, 7.500; Amérique, hausse 1; Brésilien, hausse 1; Egyptien, hausse 10 à 20.

NEW-YORK, 3 juin. Ventes, 5.000; importations, 7.500; Amérique, hausse 1; Brésilien, hausse 1; Egyptien, hausse 10 à 20.

NEW-YORK, 3 juin. Ventes, 5.000; importations, 7.500; Amérique, hausse 1; Brésilien, hausse 1; Egyptien, hausse 10 à 20.

NEW-YORK, 3 juin. Ventes, 5.000; importations, 7.500; Amérique, hausse 1; Brésilien, hausse 1; Egyptien, hausse 10 à 20.

NEW-YORK, 3 juin. Ventes, 5.000; importations, 7.500; Amérique, hausse 1; Brésilien, hausse 1; Egyptien, hausse 10 à 20.

NEW-YORK, 3 juin. Ventes, 5.000; importations, 7.500; Amérique, hausse 1; Brésilien, hausse 1; Egyptien, hausse 10 à 20.

NEW-YORK, 3 juin. Ventes, 5.000; importations, 7.500; Amérique, hausse 1; Brésilien, hausse 1; Egyptien, hausse 10 à 20.

NEW-YORK, 3 juin. Ventes, 5.000; importations, 7.500; Amérique, hausse 1; Brésilien, hausse 1; Egyptien, hausse 10 à 20.

NEW-YORK, 3 juin. Ventes, 5.000; importations, 7.500; Amérique, hausse 1; Brésilien, hausse 1; Egyptien, hausse 10 à 20.

NEW-YORK, 3 juin. Ventes, 5.000; importations, 7.500; Amérique, hausse 1; Brésilien, hausse 1; Egyptien, hausse 10 à 20.

NEW-YORK, 3 juin. Ventes, 5.000; importations, 7.500; Amérique, hausse 1; Brésilien, hausse 1; Egyptien, hausse 10 à 20.

NEW-YORK, 3 juin. Ventes, 5.000; importations, 7.500; Amérique, hausse 1; Brésilien, hausse 1; Egyptien, hausse 10 à 20.

NEW-YORK, 3 juin. Ventes, 5.000; importations, 7.500; Amérique, hausse 1; Brésilien, hausse 1; Egyptien, hausse 10 à 20.

NEW-YORK, 3 juin. Ventes, 5.000; importations, 7.500; Amérique, hausse 1; Brésilien, hausse 1; Egyptien, hausse 10 à 20.

NEW-YORK, 3 juin. Ventes, 5.000; importations, 7.500; Amérique, hausse 1; Brésilien, hausse 1; Egyptien, hausse 10 à 20.

NEW-YORK, 3 juin. Ventes, 5.000; importations, 7.500; Amérique, hausse 1; Brésilien, hausse 1; Egyptien, hausse 10 à 20.

NEW-YORK, 3 juin. Ventes, 5.000; importations, 7.500; Amérique, hausse 1; Brésilien, hausse 1; Egyptien, hausse 10 à 20.

NEW-YORK, 3 juin. Ventes, 5.000; importations, 7.500; Amérique, hausse 1; Brésilien, hausse 1; Egyptien, hausse 10 à 20.

NEW-YORK, 3 juin. Ventes, 5.000; importations, 7.500; Amérique, hausse 1; Brésilien, hausse 1; Egyptien, hausse 10 à 20.

NEW-YORK, 3 juin. Ventes, 5.000; importations, 7.500; Amérique, hausse 1; Brésilien, hausse 1; Egyptien, hausse 10 à 20.

NEW-YORK, 3 juin. Ventes, 5.000; importations, 7.500; Amérique, hausse 1; Brésilien, hausse 1; Egyptien, hausse 10 à 20.

NEW-YORK, 3 juin. Ventes, 5.000; importations, 7.500; Amérique, hausse 1; Brésilien, hausse 1; Egyptien, hausse 10 à 20.

Les délégués socialistes belges ont conféré hier avec les délégués cégétistes à Roubaix

Mercredi matin, de 10 à 13 h., les délégués de la Centrale textile socialiste belge, sur l'invitation des représentants des syndicats de la C.G.T., sont venus conférer avec ces derniers à « La Paix », boulevard de Boifort.

Cette rencontre n'eût été personne après l'affirmation du socialiste belge M. Hannick, reprise dans un communiqué de la Commission intersyndicale patronale et la proposition d'entreprendre une action commune avec les syndicats socialistes belges.

Après les échanges de vue qui eurent lieu mercredi matin, les délégués socialistes belges, sous la présidence de M. C. G. L. ont voté une résolution qui se termine par « La Paix », boulevard de Boifort.

Cette résolution n'eût été personne après l'affirmation du socialiste belge M. Hannick, reprise dans un communiqué de la Commission intersyndicale patronale et la proposition d'entreprendre une action commune avec les syndicats socialistes belges.

Après les échanges de vue qui eurent lieu mercredi matin, les délégués socialistes belges, sous la présidence de M. C. G. L. ont voté une résolution qui se termine par « La Paix », boulevard de Boifort.

Cette résolution n'eût été personne après l'affirmation du socialiste belge M. Hannick, reprise dans un communiqué de la Commission intersyndicale patronale et la proposition d'entreprendre une action commune avec les syndicats socialistes belges.

Après les échanges de vue qui eurent lieu mercredi matin, les délégués socialistes belges, sous la présidence de M. C. G. L. ont voté une résolution qui se termine par « La Paix », boulevard de Boifort.

Cette résolution n'eût été personne après l'affirmation du socialiste belge M. Hannick, reprise dans un communiqué de la Commission intersyndicale patronale et la proposition d'entreprendre une action commune avec les syndicats socialistes belges.

Le VIII Congrès eucharistique national LILLE (DU 1^{er} AU 5 JUIN 1931)

Le programme social de la Journée des enfants que nous avons publié hier porte que la cérémonie du soir aura lieu à 14 h. 30.

Le VIII Congrès eucharistique national LILLE (DU 1^{er} AU 5 JUIN 1931)

Le programme social de la Journée des enfants que nous avons publié hier porte que la cérémonie du soir aura lieu à 14 h. 30.

Le VIII Congrès eucharistique national LILLE (DU 1^{er} AU 5 JUIN 1931)